Petites questions concernant un ouvrage

Par **zapetit**, le **18/01/2011** à **21:42**

Bonsoir à tous) Image not found or type unknown

Alors voilà, mon prof d'histoire du droit nous a demandé pour ce semestre de lire un ouvrage, celui-ci sera donc pris en compte pour les futurs partiels. Il s'agit de "Histoire des institutions de l'époque Franque à la Révolution" de Louis Harouel, Jean Barbey, Eric Bournazel et Jacqueline Thibault Payen.
J'aimerais tout d'abord savoir si quelqu'un à tout hasard l'avait lu ou en avait entendu parler ? Parce que ça me fait un peu peur 600 pages d'histoire.. J'aimerais également savoir si je dois faire des fiches à propos de ce livre ou s'il y a une autre méthode, parce que je n'ai jamais travaillé à partir d'un aussi gros livre, et les partiels étant assez loin pour le moment, j'imagine que je saurais incapable de tout retenir.
Et enfin, notre prof ne nous a pas précisé l'édition, du coup est-ce que ça vous semble important d'avoir la toute dernière édition ou non ? Parce qu'il est assez cher et j'en ai vu d'occas' à pas trop cher, le soucis c'est qu'ils sont de 2003 apparemment.. (et je me dit qu'au final pour cette période y a pas grand chose qui a du changer !)

Voilà voilà ! Je suis désolée si tout ça n'est pas très bien formulé et j'espère que vous allez pouvoir m'éclairer sur quelques trucs (surtout au niveau de la méthode..).

Par **shaane12**, le **18/01/2011** à **22:00**

Personnellement je déconseille. Le livre est bien, mais il ne te correspond pas forcément. Ce qui est bien de faire, c'est de passer quelques heures par semaine à la Bu pour compléter avec ce livre le cours de ton prof, puisqu'il parait y tenir. Le problème c'est que tu risques de te focaliser sur ce bouquin, et ne pas fouiller dans d'autres bouquins.
Sinon le livre en tant que tel n'est pas à déconseiller. Il est fait pour les étudiants, donc a priori pédagogique. Après l'édition importe peu. En histoire, peu importe les dernières jurisprudences, ou les dernières lois !!) Image not found or type unknown

Par **SedLex**, le **18/01/2011** à **22:04**

Salut,

Personnellement, je te conseille le Manuel d'introduction historique au droit de Jean Marie

Carbasse.

[url:b7xv9xso]http://www.lgdj.fr/manuels-precis-mementos/226926/manuel-introduction-historique-droit[/url:b7xv9xso]

Complet, concis mais précis.

Ps: La date de parution importe peu, l'Histoire du Droit n'est pas une matière en évolution en ce qui concerne la période allant de l'époque à la révolution!

:))

Image not found or type unknown

Par **bulle**, le **19/01/2011** à **07:21**

Bonjour zapetit,

[quote="zapetit":3qrb73af]... Parce que ça me fait un peu peur 600 pages d'histoire.. J'aimerais également savoir si je dois faire des fiches à propos de ce livre ou s'il y a une autre méthode, parce que je n'ai jamais travaillé à partir d'un aussi gros livre, et les partiels étant assez loin pour le moment, j'imagine que je serai incapable de tout retenir. [/quote:3qrb73af]

Effectivement, le mieux serait de faire quelques fiches sur les points importants c'est à dire ceux qui sont visés par ton cours mais ne fait pas des fiches trop détaillées sinon tu n'en finira jamais! Ainsi, ces fiches te serviront lors des révisions pour les partiels.

[quote="zapetit":3qrb73af] Et enfin, notre prof ne nous a pas précisé l'édition, du coup est-ce que ça vous semble important d'avoir la toute dernière édition ou non ? Parce qu'il est assez cher et j'en ai vu d'occas' pas trop cher, le soucis c'est qu'ils sont de 2003 apparemment.. (et je me dit qu'au final pour cette période y a pas grand chose qui a dû changer !)[/quote:3qrb73af]

Concernant l'année d'édition, tu peux toujours demander directement à ton prof s'il te faut la dernière édition, il sera le plus à même de te répondre je pense.

:))

Bonne journée Image not found or type unknown

Bulle

Par **zapetit**, le **19/01/2011** à **09:31**

Le problème c'est que mon prof nous a dit que ce livre était obligatoire, et que l'on devait le lire (et j'ai cru comprendre qu'il avait l'intention de nous poser quelques questions concernant

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ce qui est dit dans l'ouvrage aux partiels).. Il a également dit qu'il nous renverrai souvent à cet ouvrage. Je commençais à avoir quelques apriori mais si tu me le déconseille Shanne, ça me fait encore plus peur !
Après, même si je suis censé le lire entièrement mais que d'autres livres sont tout aussi bien et traite de la même période, personnellement ça ne me pose pas de problème, surtout si c'est plus compréhensible..

Concernant la date d'édition, tous les livres que mon prof nous a conseillé (mais facultatif cette fois), étaient de la toute dernière édition, mais je suis d'accord avec Sedlex et Shaane, j'imagine que l'histoire de cette période n'a pas changé entre temps.

[quote="bulle":1tju3oxl]Effectivement, le mieux serait de faire quelques fiches sur les points importants c'est à dire ceux qui sont visés par ton cours mais ne fait pas des fiches trop détaillées sinon tu n'en finira jamais! Ainsi, ces fiches te serviront lors des révisions pour les partiels.[/quote:1tju3oxl]

Je vais peut-être avoir l'air un peu bête, le soucis c'est que je ne sais pas comment les faire ces fiches.. J'ai jamais vraiment su faire de fiches en fait, dans le sens où à chaque fois que j'ai essayé celles-ci ressemblaient plus à mon cours complet qu'à une fiche résumant l'ensemble du cours..

Par **bulle**, le **19/01/2011** à **13:26**

Rebonjour,

La dernière édition date de 2005 d'après ce qui est vendu sur amazon.fr . Certes l'histoire n'a pas changé entre temps mais tu ne t'es pas dit qu'il y avait une raison à la réedition d'un livre, à mon avis le contenu a varié, peut être qu'il y a eu l'ajout de nouveaux éléments, de nouveaux aspects. Après cela va dépendre de savoir dans quelle proportion le contenu du livre a varié.

Concernant la façon de faire une fiche, tu trouveras plein de méthodes différentes sur internet. En voilà une que je trouve bien par exemple: [url:1psir6pd]http://www.planete-energies.com/contenu/expose/comment-faire-fiche-cours-lecture.html[/url:1psir6pd].
Mais il faut que tu saches que les fiches ne sont pas faites pour tout le monde, ce n'est pas parce que l'on te dit que le mieux est de faire des fiches que cette méthode te conviendra. En plus, si ça se trouve tu n'auras même pas le temps de les relire. Personnellement je n'ai jamais fait de fiches ou très rarement, donc si j'étais à ta place je me reporterai au livre régulièrement en apprenant mon cours et je lirais le reste rapidement.

De toute façon ton partiel portera essentiellement sur ton cours donc tes connaissances sur le livre ne seront qu'une plus-value donnée à ton devoir.

:)

Bonne aprem Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bulle

Par **amaury**, le **19/01/2011** à **15:41**

les livres que tes profs te conseillent sont des ouvrages de spécialistes, qui ne sont pas forcément accessibles pour des première année mais qui sont très utiles pour les TD. Përsonnellement, j'aime beaucoup la collections "les fondamentaux" chez hachette éducation, ils sont très bien faits .

Par **zapetit**, le **20/01/2011** à **19:06**

[quote="bulle":3prifsm7]La dernière édition date de 2005 d'après ce qui est vendu sur amazon.fr [/quote:3prifsm7]

J'avais trouvé cet ouvrage d'occasion sur un site, et lorsque j'ai demandé au vendeur celui-ci m'a dit qu'il datait de 2007.. Donc après soit Amazon n'est pas à jour, soit il me prend pour une chèvre.. !

Et le soucis bulle, c'est que c'est plutôt difficile de savoir si le contenu a beaucoup varier ou non.. Donc après je peux pas trop comparer, entre deux éditions, ce qui est problématique. Et je te remercie pour ton lien ! Je sais très bien que certaines personnes ne sont pas faites pour les fiches, moi même comme je l'ai déjà dit j'en ai jamais fait, mais là j'essaierais peut-être et si vraiment c'est pas mon truc je me débrouillerais autrement. Merci aussi pour tes :)

quelques conseils Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **21/01/2011** à **09:10**

Bonjour,
[quote="zapetit":1ovepp5o]
Et je te remercie pour ton lien ! Je sais très bien que certaines personnes ne sont pas faites pour les fiches, moi même comme je l'ai déjà dit j'en ai jamais fait, mais là j'essaierais peut-être et si vraiment c'est pas mon truc je me débrouillerais autrement. [/quote:1ovepp5o]
Inquiétant… :wink:

Inquiétant mais pas rare… Image not found or type unknown

Savoir rédiger une fiche, quand bien même elle ne servirait plus jamais après, c'est ni plus ni moins que d'être capable de faire la synthèse d'un sujet donné. "L'essentiel, tout l'essentiel, MAIS rien que l'essentiel".

Autant dire qu'on y arrive rarement du premier coup. Savoir faire des fiches, ça s'apprend et

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ça s'apprend souvent "sur le tas". Et qu'on ne peut concocter une bonne fiche qu'après y avoir bien réfléchi avant (et avoir une certaine habitude d'en faire).

P.S. : je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce qui est dit dans le lien, ou alors il est "plein de bonne volonté", mais beaucoup trop vague.

Par **zapetit**, le **21/01/2011** à **21:07**

[quote="Camille":1hatbyg7]Inquiétant…[/quote:1hatbyg7]
:D

A ce point ? Image not found or type unknown

On va dire qu'il y a une première fois à tout, et que je pense pas pouvoir faire autrement, sauf suivre le conseil de Bulle et me reporter au livre régulièrement ! On verra, ça dépend de ma réussite en ce qui concerne les fiches (peut-être que je finirais par y prendre goût).

Par **Camille**, le **22/01/2011** à **09:45**

Bonjour,
[quote="zapetit":3lnq5g2v][quote="Camille":3lnq5g2v]Inquiétant…[/quote:3lnq5g2v]
:D

A ce point ? Image not found or type unknown

[/quote:3lnq5g2v]
Ben oui...
Avoir bien compris un sujet/une question, c'est savoir en faire un résumé structuré par écrit.
C'est - en fait - une "fiche"...

[quote="zapetit":3lnq5g2v]
ça dépend de ma réussite en ce qui concerne les fiches (peut-être que je finirais par y prendre goût).[/quote:3lnq5g2v]
Vous y prendrez goût quand vous en aurez vu l'utilité. Sinon, elles n'ont pas grand intérêt.

Supposons qu'un jour, on vous demande de faire, au pied levé, une conférence sur un sujet donné ou une question donnée devant un aéropage de doctes auditeurs, en tant que spécialiste du sujet ou de la question. Vous serez debout derrière une table face à votre public, avec pour seuls supports quelques documents posés sur la table. Comment organiseriez-vous ces quelques documents pour faire une conférence efficace ("l'essentiel, tout l'essentiel, rien que l'essentiel"...) et pour éviter que vos auditeurs s'endorment (ou quittent discrètement la salle) ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés